

MÉMORIAL  **Memorial**
DU des
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. **Großherzogthums Luxemburg.**

SAMEDI, 2 décembre 1882. N. 68. Samstag, 2. December 1882.

Avis. — Domaines.

L'administration de l'enregistrement et des domaines est chargée de vendre, conformément à la loi du 17 décembre 1853, les parcelles de terrain domanial ci-après, à savoir :

1° une parcelle domaniale (talus) d'une contenance de 2 ares 50 centiares, située à droite de la route de Wiltz vers le Nord, entre les bornes hectométriques 798 et 800 et longeant la propriété Mutsch, menuisier, à Asselborn ;

2° deux parcelles domaniales mesurant chacune 90 m.², situées aux abords de la route de l'État de Clervaux par Eselborn à Stockem, entre les bornes hectométriques n° 692 et 694, et respectivement 697 et 698, longeant l'une le champ de G. Gillen, cultivateur à Clervaux, et l'autre touchant le bâtiment du même G. Gillen ;

3° une parcelle domaniale de 10 ares, située à Machtum, au lieu dit « Mühlenberg », entre les propriétés N. Hengel et H. Modert de Machtum, formant le n° $\frac{2}{14}\frac{8}{8}$ du plan cadastral ; et

4° sept parcelles domaniales d'une superficie totale de 20 ares 35 centiares, situées à Wormeldange, en amont du jardin Würth, longeant le chemin de halage et donnant sur différents propriétaires. — Ces sept dernières parcelles auront leur limite du côté du chemin de halage, à 3 mètres des bordures de la chaussée.

Luxembourg, le 25 novembre 1882.

Le Directeur général des finances,
M. MONGENAST.

Bekanntmachung. — Domänen.

Die Einregistriungs- und Domänenverwaltung ist beauftragt, in Gemäßheit des Gesetzes vom 17. December 1853, folgende Domänial-Parzellen zu verkaufen :

1° eine Parzelle (Böschung) von 2 Ares 50 Centiares, rechts an der Straße von Wiltz nach dem Norden, zwischen den Hektometersteinen 798 und 800, längs dem Eigenthume Mutsch, Schreiner zu Asselborn ;

2° zwei Parzellen von 90 Quadratmeter, nahe an der Staatsstraße von Clerv über Eselborn nach Stockem, zwischen den Hektometersteinen Nr. 692 und 694 und bezw. 697 und 698, erstere neben dem Grundstück von G. Gillen, Landwirth zu Clerv, die letztere neben dem Gebäude desselben G. Gillen ;

3° eine Parzelle von 10 Ares, gelegen zu Machtum, Ort genannt „Mühlenberg“, zwischen N. Hengel und H. Modert zu Machtum, Nr. $\frac{2}{14}\frac{8}{8}$ des Katasterplans ; und

4° sieben Parzellen von zusammen 20 Ares 35 Centiares, gelegen zu Wormeldingen, oberhalb des Gartens Würth, zwischen dem Leinpfade und Verschiedenen. — Diese sieben letzteren Parzellen erstrecken sich bis zu drei Metern vom Rande der Chauffee des Leinpfades.

Luxemburg den 25. November 1882.

Der General-Director der Finanzen,
M. M o n g e n a s t.

Arrêté du 24 novembre 1882, concernant la répartition des subsides pour chemins vicinaux.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INTÉRIEUR ;

Vu la loi du 28 décembre 1881, concernant le budget de l'État pour l'exercice 1882, et l'arrêté royal grand-ducal du même jour, qui règle l'exécution du dit budget ;

Arrête :

Art. 1^{er}. Les subsides indiqués au relevé ci-après, montant ensemble à la somme de 40,446 25 francs, sont accordés aux communes ci-après dénommées dans l'intérêt de la construction et de la réparation de leurs chemins vicinaux ou de raccordements avec les chemins de fer.

Ces subsides sont imputables sur l'art. 109 du budget des dépenses de 1882.

Art. 2. Les mandats de paiement des subsides accordés ne seront délivrés aux administrations communales que sur leur demande et sur une attestation des agents de l'administration des travaux publics de leur ressort, par laquelle ceux-ci constateront, sous leur responsabilité, que les travaux subsidiés sont exécutés ou qu'au moins ils ont été adjugés ou relaissés en régie.

Il ne sera dérogé à cette disposition que par exception et pour autant seulement qu'il sera démontré que par des motifs plausibles les travaux subsidiés n'ont pu être ni adjugés, ni relaissés.

Art. 3. Les demandes et certificats dont s'agit à l'art. 2 seront adressés à la direction générale de l'intérieur, par l'intermédiaire de MM. les commissaires de district.

Luxembourg, le 24 novembre 1882.

Le Directeur général de l'intérieur,
H. KIRPACH.

Beschluß vom 24. November 1882, betreffend die Vertheilung der Subsidien für Gemeindewege.

Der General-Director des Innern;

Nach Einsicht des Gesetzes vom 28. December 1881, über das Staatsbudget des Jahres 1882, und des Königl.-Großh. Beschlusses vom selben Tage, die Ausführung dieses Gesetzes betreffend ;

Beschließt :

Art. 1. Die in beiliegendem Verzeichnisse erwähnten Subsidien, im Gesamtbetrage von 40,446 25 Franken, sind nachbenannten Gemeinden zum Bau und Unterhalt ihrer Gemeindewege oder zu Verbindungen mit den Eisenbahnen bewilligt.

Diese Subsidien sind auf Art. 109 des Ausgabenbudgets von 1882 zu verrechnen.

Art. 2. Die Zahlungsanweisungen über die bewilligten Subsidien werden den Gemeindevewaltungen erst auf ihr desfallsiges Gesuch und nach Eingabe einer Bescheinigung der betreffenden Wegebeamten, wodurch letztere unter eigener Verantwortung darthun, daß die subsidirten Arbeiten entweder vollendet, oder zum wenigsten versteigert bez. auf dem Wege der Regie verdinggabt sind, ausgehändigt werden.

Von dieser Maßregel wird nur ausnahmsweise Abstand genommen, und zwar dann, wenn bewiesen werden kann, daß aus triftigen Gründen die subsidirten Arbeiten noch nicht versteigert oder in Verding gegeben werden konnten.

Art. 3. Die in Art. 2 erwähnten Gesuche und Bescheinigungen sind der General-Direction des Innern durch die Vermittelung der H. H. Districtscommissäre zu übersenden.

Luxemburg den 24. November 1882.

Der General-Director des Innern,
H. Kirpach.

RELEVÉ des subsides accordés sur le budget de l'État de 1882, en faveur de la voirie vicinale.

Numéro d'ordre.	Noms des communes.	Numéro des chemins.	Désignation des chemins.	Affectation des subsides.	Subsides accordés. francs.
A. District de Luxembourg.					
1	Bascharage.	18	de Kayl à Clemency.	Redressement et chaussée neuve au lieu dit « im Schack ».	200
2	id.	124	de Bascharage à Kleinbeving.	Chaussée neuve et entretien au Rohrweg.	100
3	Clemency.	162	de Clemency à la gare de Bettingen.	Terrassements et chaussée neuve.	300
4	Dippach.	25	de Mamer à la Weinstrasse.	Entretien et chaussée neuve entre Dippach et Bettange (Ralemerweg).	200
5	id.	»	de Sprinkange à Sanem.	Chaussée neuve.	100
6	Garnich.	17	de Dahlem (route des Trois-cantons) à Steinfort.	Chaussée neuve et revers pavés à Kahler.	150
7	id.	161	de Dahlem (route des Trois-cantons) à Schouweiler.	Redressement, chaussée neuve et terrassements.	100
8	id.	»	intérieur de Garnich.	Redressement, chaussée neuve et entretien.	150
9	Hobscheid.	27	de Steinfort à Kreuzerbuch.	Chaussée neuve entre Hobscheid et Steinfort.	200
10	id.	28	du chemin de Steinfort-Kreuzerbuch à la scierie de Fischbour.	Mise en état.	100
11	Kehlen.	52	de Mamer à Mersch par Kehlen.	Entretien et chaussée neuve.	375
12	Kœrich.	20	de Windhof à Kœrich.	Terrassements et chaussée neuve.	100
13	id.	»	de Gœblange à Windhof.	id. id.	100
14	id.	»	de Kœrich à Steinfort.	Pierraille.	50
15	Kopstal.	208	de Mamer à Mersch par la vallée de la Mamer.	Terrassements.	150
16	id.	»	de Kopstal au moulin de Schmitzmühl.	id.	50
17	Mamer.	156	de Capellen à la gare de Capellen.	Reconstruction du pontceau.	100
18	id.	198	de Mamer à Mersch par la vallée de la Mamer.	Mise en état entre les moulins Ferrant et Hemes.	100

19	(Mamer.)	198	de Mamer à Mersch par la vallée de la Mamer.	(Mur de soutènement près de Wiltzer-mühl), (accordé par l'arrêté du 10 octobre 1882).	(500)
20	Septfontaines.	36	de Kehlen à Brouch.	Entretien et chaussée neuve.	100
21	id.	»	de Tuntingen à la route de Mersch-Arlon.	Mise en état.	200
22	Steinfort.	27	de Steinfort à Kreutzerbuch.	Redressement, terrassements et chaussée neuve.	300
23	Bettembourg.	190	de Leudelage à Bettembourg.	Chaussée neuve entre Abweiler et Leudelage.	200
24	Differdange.	105	de Differdange à la route d'Esch-Bascharage par Soleuvre.	Chaussée neuve.	300
25	(Dudelage.)	»	(intérieur de Burange.)	(Reconstruction du pontceau), (accordé par arrêté du 10 mars 1882).	(500)
26	Esch-sur-l'Alz.	18	de Kayl à Clemency.	Chaussée neuve.	350
27	Frisange.	»	intérieur d'Aspelt.	Reconstruction du pont « in der Drenk ».	200
28	Kayl.	2	de Noertzange à la frontière lorraine au-delà de Bumelange.	Construction d'un pont sur la Kaylbach.	100
29	id.	18	de Kayl à Clemency.	Chaussée neuve.	200
30	Leudelage.	190	de Leudelage à Bettembourg.	id.	200
31	Mondercange.	225	de Limpach à la route de Luxembourg-Esch.	Travaux neufs entre Limpach et Mondercange.	300
32	Petange.	»	intérieur de Petange.	Construction d'un aqueduc.	550
33	Reckange.	225	de Limpach à la route de Luxembourg-Esch.	Travaux neufs entre Limpach et Mondercange.	300
34	Röser.	225	de Berchem au chemin n° 5 d'Alzingen à Bettembourg.	Construction d'un perré entre Bivange et Röser.	200
35	id.	»	de Bivange à la route de Hollerich-Bettembourg.	Entretien.	150
36	Sanem.	22	de Merl à Belvaux.	Chaussée neuve près de la ferme d'Aresdorf.	250
37	Schifflange.	»	intérieur de Schifflange.	Chaussée neuve.	100
38	Bertrange.	20	de la route d'Arlon (Tossenber) à Esch s/A. près de Leudelage.	Entretien et pavé neuf.	150
39	Contern.	7	de Niederaanven à la route de Thionville en deça de Frisange.	Chaussée neuve entre Mutfort et Syren.	150

40	(Contern.)	7	(même chemin).	(Restauration d'un aqueduc à la sortie de Mulfort), (accordé par arrêté du 28 février 1882).	(150)
41	Eich.	»	de Neudorf au Hasengrund.	Construction de pavé.	200
42	id.	»	de Dommeldange à Walferdange.	Mise en état et plantation.	200
43	Hamm.	»	intérieur de Pulfermühl.	Chemins en général.	300
44	(id.)	»	(id.)	(id.) (accordé par arr. du 21 avril 1882).	(1500)
45	Hesperange.	1	de la route de Trèves (barrière de Birel) à Esch s/A.	Pavage et pierraille dans l'intérieur de Hesperange.	100
46	id.	3	d'Alzingen à Bettembourg.	Pavage et pierraille dans l'intérieur d'Alzingen.	200
47	Hollerich.	»	de Merl à Cessingen.	Chaussée neuve.	200
48	id.	»	de Cessingen à Leudelage.	id.	200
49	Niederanven.	54	de la route de Trèves (Senningerberg) à Gonderange (route de Luxembourg-Echternach).	Construction de revers pavés.	150
50	id.	»	d'Ernster à la route d'Echternach.	Pierraille.	150
51	Rollingergrund.	»	intérieur de Rollingergrund.	Pavage et construction d'un mur de soutènement.	150
52	Sandweiler.	»	intérieur de Sandweiler.	Revers pavés.	200
53	Schuttrange.	13	de Munsbach à Sandweiler.	Chaussée neuve.	150
54	id.	»	d'Uebersyren à Mensdorf.	id.	150
55	Steinsel.	38	de Bereldange à Heisdorf.	Fourniture de pierraille et de scorie.	100
56	id.	152	de Blaschette à la côte de Dommeldange.	Chaussée neuve.	200
57	Strassen.	154	de Strassen à la gare de Bertrange.	Entretien.	100
58	id.	»	chemin dit « Huofloch ».	Exhaussement du chemin.	100
59	Walferdange.	55	de Walferdange à Niederanven.	Mise en état et entretien.	200
60	id.	»	de Walferdange à la côte.	Pierraille.	100
61	Weiler-la-tour.	224	de Røser à la route de Luxembourg-Thionville en deça de Frisange.	Chaussée neuve.	300
62	Berg.	44	de Berg à Niedermertzig.	Entretien et chaussée neuve.	300
63	Bissen.	59	d'Ettelbruck à Brouch.	Entretien entre Bissen et Brouch.	200
64	Bœvange.	56	de Kehlen à Brouch.	Entretien entre Brouch et Tuntingen.	300

65	Fischbach.	155	d'Angelsberg à Fischbach par Schoos.	Entretien.	200
66	Heffingen.	»	intérieur de Heffingen.	Construction d'un aqueduc et chaussée neuve.	200
67	Larochette.	172	de la route de Larochette-Mersch à celle de Cruchten-Diekirch (Larochette à Schronweiler).	Chaussée neuve et terrassements.	300
68	Lintgen.	48	de Lintgen aux forges de Fischbach.	Entretien.	100
69	id.	»	de Mersch à Gosseldange.	Chaussée neuve.	100
70	Lorentzweiler.	52	de Lorentzweiler par Hunsdorf à la côte.	Pierraille et entretien.	100
71	id.	»	de Bofferdange à la côte.	id. id.	200
72	Mersch.	52	de Mamer à Mersch par Kehlen.	Entretien de la traversée pavée de Mersch.	150
73	id.	»	de Schoenfels aux champs.	Chaussée neuve.	100
74	id.	»	d'Essingen au Rost.	id.	100
75	Nommern.	172	de la route de Larochette-Mersch à celle de Cruchten-Diekirch (Schronweiler à Larochette).	Entretien entre Schronweiler et Nommern.	100
76	id.	199	de Cruchten à Angelsberg.	Chaussée neuve entre Cruchten et Glabach.	200
77	Tuntingen.	155	de Reckingen à Septfontaines.	Entretien.	200

B. District de Diekirch.

78	Asselborn.	84	d'Asselborn à Clervaux.	Amélioration entre Asselborn et Boxhorn.	100
79	id.	210	de Troisvierges par Weiler et Hachiville à la frontière belge vers Houffalize.	Chaussée.	100
80	id.	»	de Stockem à la route.	id.	100
81	id.	»	de Rumlange à la route de Clervaux.	id.	100
82	id.	»	de Biwisch à la station de Troisvierges.	id.	200
83	Basbellain.	85	de Weiswampach à Troisvierges.	Chaussée entre Binsfeld et Troisvierges.	200
84	id.	157	de la route de Wiltz vers le Nord (à la hauteur de Troisvierges) à la route de Stavelot par Huldange.	Chaussée entre Hautbellain et Huldange et pierraille entre Troisvierges et Hautbellain.	200

85	Basbellain.	»	de Wilwerdange à Weiswampach.	Chaussée.	100
86	id.	»	du moulin de Huldange à la route de Weiswampach.	Entretien.	100
87	Bœvange.	85	de Clervaux à la frontière belge au-delà de Troine.	Chaussée au-delà de Troine.	100
88	id.	85	id. id.	Chaussée entre Eselborn et Donnange.	100
89	id.	89	de Stockem au chemin de Clervaux à Wiltz près d'Erpeldange.	Chaussée entre Bœvange et Knaphscheid.	100
90	id.	»	de Donnange par Deiffelt à la route de Clervaux.	Élargissement entre Donnange et Deiffelt.	100
91	id.	»	de Hamiville à la route.	Travaux à la sortie de Hamiville.	100
92	id.	»	de Crendal à la route du Nord.	Entretien.	100
93	Clervaux.	212	de Grindhausen à la route de Marnach-Clervaux, près de la chapelle St-Hubert.	Chaussée.	150
94	id.	»	de Clervaux par Eselborn et Weicherdange à Wiltz.	id.	150
95	id.	»	(id.) (id.)	(Mise en état), (accordé par arrêté du 6 avril 1882).	(150)
96	Consthum.	94	de Wiltz à Consthum par Nocher et Kautenbach.	Entretien et chaussée.	200
97	id.	»	de Holsthum à la station de Wilwerwiltz.	Chaussée.	100
98	id.	»	de Consthum vers Hoscheid.	Construction d'un pontceau.	100
99	Hachiville.	210	de Troisvierges par Weiler à la frontière belge vers Houfalize.	Chaussée et entretien.	400
100	Heinerscheid.	212	de Grindhausen à la route de Marnach-Clervaux près de la chapelle St-Hubert.	Travaux neufs entre Grindhausen et Urspelt.	100
101	id.	»	de Hupperdange à Maulsmühle.	Terrassements.	100
102	id.	»	de Lieler à la route de Stavelot.	Chaussée.	100
103	id.	»	de Heinerscheid à la frontière prussienne par Tüntesmühle (Bachgrund).	Terrassements.	100
104	id.	»	de Fischbach à Strombach.	Construction d'un pontceau.	200
105	Hosingen.	»	de Rodershausen à Dorscheid.	Terrassements.	100

106	Hosingen.	»	de Dorscheid à Wilwerwiltz.	Terrassements.	150
107	id.	»	de Bockoltz à Holsthum.	id.	100
108	(id.)	»	(de Rodershausen aux champs.)	(Construction à neuf), (accordé par arrêté du 24 février 1882).	(500)
109	Munshausen.	149	de Clervaux au chemin de Wiltz à Hosingen, rive gauche de la Clerf.	Pont de Drauffelt.	250
110	id.	»	de Roder vers l'Our (Ourenweg).	Terrassements.	100
111	id.	»	de Munshausen à Bockoltz.	Amélioration du chemin.	100
112	Weiswampach.	85	de Weiswampach à Troisvierges.	Chaussée.	200
113	id.	»	de Binsfeld à Heinerscheid.	Terrassements.	100
114	id.	»	de Weiswampach à la route de Stavelot.	id.	100
115	id.	»	de Beiler-Leithum à Ouren.	Mise en état.	100
116	Arsdorf.	91	de Dereubach à Attert.	Chaussée entre Arsdorf et Rambrouch et près du pont de Misère.	500
117	Beckerich.	104	de Redange à Elvange.	Entretien entre Nœrdange et Niederpallen.	150
118	id.	104	id.	Entretien entre Nœrdange et Elvange.	150
119	id.	105	de Schweich à Kreutzerbuch.	Entretien.	150
120	Bettborn.	»	de Bettborn à Schandel.	id.	500
121	Bigonville.	150	d'Ell à la route de Martelange-Reichlange.	id.	200
122	Ell.	189	de Niedercolpach à Oberpallen.	Achèvement du chemin par le Faascht.	428 75
123	Foischette.	91	de Derenbach à Attert.	Chaussée entre Rambrouch et Roodt.	250
124	id.	99	de Rambrouch à Pratz.	id. id. et Foischette.	200
125	Grosbous.	»	de Grosbous à Dellen.	Chaussée.	150
126	id.	»	de Grosbous à Buschrodt.	id.	150
127	Perlé.	214	de Perlé à la route de Martelange-Arlon.	id.	200
128	id.	»	de Hautmartelange à la route de Martelange-Reichlange.	Redressement jusqu'à la rencontre du chemin de Perlé à la même route.	200
129	Redange.	104	de Redange à Elvange.	Entretien entre Redange et Nœrdange.	100
130	id.	187	de Redange à Hostert.	Chaussée.	100

151	(Redange.)	»	(de Redange à Niederpallen.)	(Rechargement général), (accordé par arrêté du 14 octobre 1882).	(2000)
152	Sæul.	101	d'Ell à Sæul.	Entretien.	150
153	id.	»	de Schwebach à Useldange.	Chaussée et terrassements.	200
154	Useldange.	102	d'Useldange à Ettelbruck.	Entretien entre Useldange et Vichten.	500
155	Vichten.	102	id. id.	Entretien.	250
156	id.	102	id. id.	Reconstruction du pontceau de Michelbuch.	150
157	Wahl.	97	d'Arsdorf au Rost.	Chaussée.	200
158	id.	»	de Kuborn à Rindschleiden.	id.	200
159	id.	»	de Boschrodt à Grosbous.	id.	200
140	Bastendorf.	120	de la route de Vianden près de la Blee à la route de Stavelot en-deçà de Hosingen.	Terrassements et rechargement entre Bastendorf, Brandenburg et Landscheid.	100
141	id.	184	de Bastendorf au chemin de Vianden à Hosingen.	Terrassements.	100
142	id.	»	de Tandel à la route de Hosingen.	id.	100
145	Bettendorf.	117	de Diekirch à Christnach.	Rechargement.	100
144	id.	»	de Mœstroff à Bettendorf.	Redressement près du cimetière.	100
145	id.	»	de Longsdorf à la route de Vianden.	Réparation du pont sur la Sûre à Bettendorf.	100
146	Bourscheid.	208	de Gœbelsmühl à la route de Stavelot.	Terrassements entre Schfndermanderscheid et Gœbelsmühl.	100
147	id.	209	de Gœbelsmühl au chemin n° 95 vers Bourscheid.	Empierrement.	250
148	id.	»	de Michelau à Lipperscheid.	Terrassements.	150
149	Ermsdorf.	117	de Diekirch à Christnach.	Rechargement entre Koblenberget Weisert.	100
150	id.	118	de Diekirch à Echternach.	Rechargement et empierrement.	100
151	id.	»	de Folkendange au chemin de Medernach à Reisdorf.	Rechargement.	100
152	Erpeldange.	»	d'Erpeldange à Michelau.	Terrassements.	150
153	id.	»	intérieur d'Ingeldorf.	Terrassements et rechargement.	100
154	Ettelbruck.	102	d'Ettelbruck à Useldange.	Rechargement.	100
155	id.	114	de Bourscheid à Ettelbruck.	id.	100

156	Ettelbruck.	182	de Kemen à Ettelbruck.	Mise en état.	100
157	id.	»	intérieur d'Ettelbruck.	Terrassements et empièrrement pour raccorder la ruelle de Eschenhivel avec la route de Bastogne.	100
158	Feulen.	180	de Kemen à Niederfeulen.	Rechargement.	150
159	id.	»	intérieur de Niederfeulen.	Pontceau.	100
160	Hoscheid.	176	de Kautenbach à la frontière prussienne.	Terrassements et empièrrement entre Hoscheid et Consthum.	200
161	id.	»	de Kehrmühl à Merscheid.	Construction d'un pontceau.	100
162	id.	»	de Hoscheid à Consthum.	id. id.	100
165	Medernach.	»	de Medernach à Pletschette.	Empièrrement.	100
164	Merzig.	112	de Niedermerzig à Berg.	Construction d'un pontceau.	150
165	id.	»	d'Obermerzig au lieu-dit « Wuos ».	Empièrrement.	75
166	id.	»	de Merzig à Colmar.	Rechargement.	75
167	id.	»	de Merzig à Vichten.	id.	75
168	(Reisdorf.)	183	(d'Ermsdorf à Reisdorf.)	(Païement des emprises), (accordé par arrêté du 5 avril 1882).	(1000)
169	Schieren.	»	de Schieren au lieu-dit « im Gab ».	Mise en état.	100
170	Fouhren.	122	de Fouhren au chemin de Vianden vers Hosingen.	Rechargement près de Walsdorf.	100
171	id.	148	de Fouhren à Roth.	Rechargement.	100
172	id.	»	de Longsdorf à Bettel.	Terrassements et empièrrement.	100
175	Putscheid.	176	de Kautenbach à la frontière prussienne.	Terrassements et empièrrement entre Putscheid et Stolzenbourg.	100
174	id.	»	de Merscheid à la route.	Terrassements et empièrrement.	100
175	id.	»	de Nachtmanderscheid à Merscheid.	Terrassements.	150
176	id.	»	de Gralingen par Brandenbourg à Diekirch.	id.	150
177	Vianden.	122	de Fouhren au chemin de Vianden vers Hosingen.	Mise en état.	100
178	id.	125	de Vianden vers Bauler.	Refection du pavage et rechargement.	100
179	id.	»	de Vianden à Bivels.	Reconstruction du mur le long de l'Our.	500
180	Alscheid.	»	d'Alscheid à Kautenbach.	Empièrrement.	250
181	id.	»	intérieur de Kautenbach.	id.	100

182	Boulaide.	91	de Derenbach à Attert.	Empierrement.	200
183	id.	92	de Wiltz à Fauxvillers.	id.	100
184	id.	»	de Surré à Bettelange.	id.	200
185	Esch-s.-Sûre.	»	intérieur d'Esch.	Empierrement de la Kirchgasse.	100
186	id.	»	id.	id. de la Mittulgasse.	100
187	Eschweiler.	»	d'Eschweiler à Derenbach.	Empierrement.	200
188	id.	»	de Knaphoscheid à Euscheiange.	id.	100
189	id.	»	de Selscheid à Brachtenbach.	Terrassements.	100
190	Goesdorf.	»	de Gœbelsmuhl au fond de Heiderscheid.	Paiement des emprises.	350
191	id.	»	chemin d'exploitation de Heiderscheidergrund à Waschend.	Entretien.	150
192	Harlange.	»	de Harlange à Bastogne.	Empierrement.	100
193	id.	»	de Tarchamps à Bastogne.	id.	100
194	id.	»	de Watrange à Bastogne.	id.	100
195	Heiderscheid.	»	de Heiderscheid à Kemen.	id.	100
196	id.	»	d'Eschdorf à Kuborn.	id.	100
197	id.	»	de Tadler à Bockoltz.	id.	200
198	id.	»	intérieur du fond de Heiderscheid.	id.	100
199	id.	»	de Tadler à Bockoltz.	Pont sur la Sûre.	500
200	Mecher.	158	d'Esch-s.-Sûre à Bavigne par Lultzhausen.	Terrassements.	100
201	id.	»	de Mecher à Nothum.	Empierrement.	100
202	id.	»	de Nothum à Kaundorf.	id.	100
203	(id.)	»	(d'Insenborn à Bavigne.)	(Mise en état), (accordé par arrêté du 21 juin 1882).	(300)
204	id.	158	de Bavigne à Berlé.	Entretien.	100
205	Neunhausen.	»	d'Esch-s.-Sûre à Bavigne par Lultzhausen.	Terrassements.	300
206	Oberwampach.	»	de Brachtenbach à Selscheid.	id.	100
207	id.	»	de Derenbach à Brachtenbach.	Empierrement.	100
208	id.	»	d'Oberwampach à Derenbach.	Terrassements.	200

209	Oberwampach.	»	de Derenbach à Grumelscheid.	Entretien.	100
210	Wiltz.	90	de Wiltz à la route de Bastogne près de Trentel.	Pierraille.	100
211	id.	»	intérieur de Niederwiltz vers Nœrtrange.	Pavé.	300
212	Wilwerwiltz.	87	d'Escherange à Hosingen.	Empierrement entre Escherange et Pintsch.	150
215	id.	149	de Clervaux au chemin de Wiltz à Hosingen, rive gauche de la Clerf.	Empierrement entre Escherange et Draufeld.	500
214	id.	»	de Lellingen à la route de Wiltz-Hosingen.	Empierrement.	150
215	Winseler.	91	de Derenbach à Attert.	Terrassements entre Sonlez et Tarchamps.	100
216	id.	»	de Nœrtrange à Niederwiltz.	Empierrement.	100
217	id.	»	de Wiltz par Nœrtrange à Grumelscheid et Derenbach.	Poteau indicateur à la bifurcation.	57 50
218	id.	»	même chemin.	Entretien.	100
219	id.	»	pont du moulin de Grumelscheid.	Construction.	200
220	id.	»	de Sonlez à Tarchamps.	Entretien.	100

C. District de Grevenmacher.

221	Beaufort.	59	de Beaufort à Christnach.	Redressement de la côte dite « Millenweg ».	200
222	id.	»	de Beaufort à Dillingen.	Ouverture à neuf.	200
223	Beb.	65	de Zittig à Olingen.	Terrassements et chaussée entre Rippig et le bois de Beidweiler.	200
224	id.	»	de Geyershof à la route de Luxembourg-Echternach.	Entretien.	100
225	Consdorf.	60	de Berdorf à Boudler.	id.	100
226	id.	»	de Colbette à Kobenbour.	Travaux neufs.	70
227	Echternach.	61	d'Echternach à Mertert.	Entretien.	100
228	(Mompach.)	62	(de Breidweiler à Mœrsdorf.)	(Terrassements et chaussée), (accordé par arrêté du 1 ^{er} avril 1882).	(1000)
	id.	»	de Born à Mompach.	Redressement de la côte dite « Neuenweg ».	300

230	Rosport.	»	de Rosport à Osweiler (Fischtenbusch).	Travaux neufs.	100
231	id.	»	d'Osweiler à Frombourgerhof.	Terrassements et chaussée.	100
232	id.	»	de Dickweiler à Herborn.	Travaux sur le territoire de Dickweiler.	100
233	id.	»	d'Osweiler à Dickweiler.	id. id. d'Osweiler.	100
234	Waldbillig.	58	de Christnach à Diekirch.	Entretien.	100
235	id.	59	de Christnach à Beaufort.	id.	100
236	id.	»	de Waldbillig à Freckeisen.	Travaux neufs.	100
237	id.	»	de Waldbillig à Müllerthal.	id.	100
238	Flaxweiler.	139	de Flaxweiler à Grevenmacher.	Chaussée près des fermes de Buchholz.	200
239	id.	220	d'Oberdoven à Gostingen et Canach.	Réparation et travaux neufs.	100
240	id.	221	d'Ahn à Niederdoven et au chemin de grande communication de Lorentzweiler à Wormeldange.	Travaux neufs.	50
241	id.	»	de Niederdoven au lieu-dit Scheidt.	id.	50
242	Grevenmacher.	65	de Grevenmacher à Roswinkel.	Redressement au Teschenbach.	200
243	Junglinster.	146	de Christnach à Junglinster.	Entretien entre Junglinster et Godbrange.	100
244	id.	»	(intérieur d'Altlinster.)	(Mise en état des traversées), (accordé par arrêté du 3 mai 1882).	(300)
245	Manternach.	62	(de Breidweiler à Mersdorf.)	(Terrassements et chaussée), (accordé par arrêté du 1 ^{er} avril 1882).	(1500)
246	id.	»	(pont sur la Syre près de Manternach.)	(Réparations urgentes), (accordé par arrêté du 28 juin 1882).	(200)
247	Mertert.	»	de Wasserbillig à Givenich.	Redressement du Bocksberg.	600
248	Rodenbourg.	»	de Junglinster à Roodt.	Travaux d'aplanissement.	500
249	Wormeldange.	220	d'Oberdoven à Gostingen et Canach.	Travaux neufs.	200
250	id.	221	(d'Ahn à Niederdoven et au chemin de grande communication de Lorentzweiler à Wormeldange.)	(Terrassements au lieu-dit « Beissenacker »), (accordé par arrêté du 8 juin 1882).	(400)
251	Bous.	»	d'Erpeldange à la station projetée im Scheuerberg.	Ouverture à neuf.	1000
252	Burmerange.	76	d'Alzingen à Remerschen.	Entretien.	200
253	id.	81	de Sierck à Mondorf-les-Bains.	id.	200

254	Lenningen.	72	de Flaxweiler à Waldbredimus.	Chaussée neuve entre Scheuerhof et Eilerey.	500
255	Remerschen.	144	d'Emerange à Wintrange.	Travaux neufs entre Wintrange et Eilvange.	200
256	Remich.	142	de Remich à Canach.	Entretien.	100
257	Waldbredimus.	»	de Roedt à Eilerey par Kosselt.	Chemin à ouvrir à neuf.	500
258	Wellenstein.	79	de Bech au Scheuerberg.	Poteau-indicateur.	60

Arrêté du 25 novembre 1882, portant allocation de subsides aux communes en faveur de constructions communales.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INTÉRIEUR ;

Vu la loi du 28 décembre 1881, concernant le budget de l'État de l'exercice 1882, et l'arrêté royal grand-ducal en date du même jour, qui en règle l'exécution ;

Arrête :

Les subsides indiqués au relevé ci-après, montant ensemble à la somme de 19,450 fr. et imputables sur le crédit de l'art. 108 du budget des dépenses de l'exercice 1882, sont accordés aux communes ci-après dénommées, pour construction et réparation d'églises et de maisons d'école et pour d'autres travaux ou dépenses d'utilité communale.

Luxembourg, le 25 novembre 1882.

Le Directeur général de l'intérieur,
H. KIRPACH.

Beschluss vom 25. November 1882, betreffend die Bewilligung von Subsidien an Gemeinden zum Nutzen von Gemeindebauten.

Der General-Director des Innern ;

Nach Einsicht des Gesetzes vom 28. Dezember 1881, über das Staats Budget des Jahres 1882, und des Königl.-Großh. Beschlusses vom selben Tage, die Ausführung dieses Gesetzes betreffend ;

Beschließt :

Die in beifolgendem Verzeichnisse erwähnten Subsidien, deren Gesamtbetrag mit 19,450 Fr. dem unter Art. 108 des Ausgaben-Budgets von 1882 vorgesehenen Credite zu entnehmen ist, sind nachbenannten Gemeinden zu Bau und Herstellung von Kirchen und Schulhäusern, sowie zu andern Arbeiten und Ausgaben von Gemeinbenutzen bewilligt.

Luxemburg den 25. November 1882.

Der General-Director des Innern,
H. Kirpach.

N° d'ordre.	COMMUNES.	DESTINATION DES SUBSIDES.	Montant des subsides.
<i>District de Luxembourg.</i>			
1	Dippach.	Agrandissement de l'église de Bettange	100
2	id.	Ameublement de l'église de Dippach	50
3	id.	Construction d'une salle d'école et de latrines à Bettange	100
4	Garnich.	Appropriation de l'ancien presbytère en maison d'école et restauration de la maison de pâtre à Kahler	200
5	Kehlen.	Ameublement de la nouvelle église et aménagement des abords à Kehlen	300
6	Kœrich.	Agrandissement de la salle d'école à Gœblange	100
7	id.	Construction d'une nouvelle chapelle à Gœtzingen	100
8	(id.)	Restauration du maître-autel à Kœrich (accordé par arrêté du 21 mai 1882).	(200)
9	Septfontaines.	Restauration du presbytère de Septfontaines	100
10	Steinfort.	Construction d'une chapelle à Bettingen	150
11	id.	Part contributive de Gras dans les frais de conversion en maison d'école de l'ancien presbytère de Kahler	200
12	id.	Restauration du lavoir public, de la tour d'église et de la maison d'école à Steinfort	100
13	Bettembourg.	Part contributive d'Abweiler dans les frais d'acquisition de trois cloches pour Bettembourg	50
14	id.	Acquisition de trois cloches pour l'église de Bettembourg	150
15	Differdange.	Construction d'une nouvelle maison d'école à Niedercorn	300
16	(id.)	Restauration de l'église d'Obercorn (accordé par arrêté du 22 janvier 1882).	(150)
17	Esch-sur-l'Alz.	Construction d'une 4 ^e maison d'école à Esch	800
18	Frisange.	Ameublement de l'église d'Aspelt	100
19	Kayl.	Construction d'une nouvelle maison d'école à Rumelange	400
20	Mondercange.	Acquisition de bancs d'église à Bergem	175
21	id.	Réparations à l'église de Pontpierre	175
22	Petange.	Restauration de l'église de Petange	100
23	Reckange.	Construction d'une maison d'école à Rœdgen	300
24	Rœser.	Acquisition d'une maison de pâtre à Peppange	100
25	Sanem.	Réparations à l'église de Sanem	100
26	Bertrange.	Construction de latrines près la maison d'école de Bertrange, et restauration de ce bâtiment	100
27	Contern.	Construction à neuf des dépendances du presbytère d'Oetrange	75
28	Eich.	Construction d'une maison d'école à Mullenbach	500
29	Hamm.	id. id. à Pulfermühle	300
30	Hollerich.	id. id. à Bonnevoie	300
31	id.	Agrandissement de l'église de Merl	300

52	Niederanven.	Acquisition d'une maison de pâtre et restauration de l'église d'Oberanven-Hostert	75
55	id.	Travaux à exécuter à la chapelle et au presbytère de Hostert	150
34	Bissen.	Achat de la grange des dîmes et appropriation en maison d'école.	200
55	Bœvange.	Achat de bancs à l'église de Bœvange	50
36	Hefflingen.	Construction de latrines avec grenier en bois et parachèvement de la maison d'école à Hefflingen	100
57	Hefflingen.	Refection de la toiture de la chapelle de Reuland	75
38	Larochetta.	Construction d'un jubé à Larochette	100
50	Mersch.	Couverture en dur de la chapelle de Pettange	100
40	id.	Construction d'un mur de soutènement et réparation de la maison vicariale à Schœnfels	200
41	Tuntingen.	Part contributive d'Ansembourg, Bour, Marienthal et Hollenfeltz dans les frais de construction de la nouvelle église de Tunlingen.	200
<i>District de Diekirch.</i>			
42	Asselborn.	Réparations aux maisons d'école d'Asselborn	100
43	id.	Couverture en ardoises de la remise près du presbytère de Boxhorn	100
44	id.	Construction d'un hangar et revêtement d'un pignon de la maison d'école de Rumlange.	75
45	Basbellain.	Dallage et acquisition de bancs à l'église de Basbellain.	200
46	Bœvange.	Réparations à l'église de Donnange	150
47	Consthum.	Réparations à la chapelle de Holsthum	100
48	Hachiville.	Construction d'une nouvelle salle d'école à Hoffelt	200
49	Heinerscheid.	Construction d'une nouvelle maison d'école à Heinerscheid	200
50	Hosingen.	Agrandissement de la salle d'école de Rodershausen	100
51	id.	Restauration et achèvement du mur de clôture du jardin du presbytère	100
52	Weiswampach.	Réparations à la toiture de l'église de Weiswampach	100
53	id.	Réparations à la maison d'école de Beiler	75
54	id.	Crépissage de la chapelle de Beiler	50
55	id.	Acquisition de mobilier et achèvement de la maison vicariale de Binsfeld	50
56	id.	Réparations au presbytère de Holler	75
57	Arsdorf.	Réparations au presbytère d'Arsdorf.	100
58	Bettborn.	Améliorations à la salle d'école des filles de Bettborn	100
59	id.	Agrandissement de l'église de Bettborn	200
60	Bigonville.	Réparations à la maison d'école des filles à Bigonville	100
61	id.	Réparations à l'église de Bigonville	75
62	Ell.	Construction d'une nouvelle église à Ell.	300
63	id.	Restauration du presbytère de Colpach-bas	50
64	Perlé.	Revêtement en ardoises de la tour d'église de Wolwelage.	100
65	id.	Réparations à l'église de Wolwelage.	75
66	id.	Réparations au presbytère de Wolwelage	75

67	Redange.	Ameublement de l'église de Niederpallen.	100
68	id.	Réparations à l'église d'Ospem	100
69	Vichten.	Réparations à la chapelle de Michelbuch.	75
70	id.	Établissements de deux cours devant la maison d'école de Vichten	100
71	id.	Construction d'un nouveau mur de cimetière à Vichten	100
72	Wahl.	Réparations à la grange et à l'étable du presbytère de Rindschleiden.	100
75	id.	Construction d'une nouvelle salle d'école à Kuborn.	150
74	id.	Réparations à la maison d'école de Heispelt	50
75	id.	Réparations à la maison du vicaire de Heispelt	100
76	Bettendorf.	Construction d'une nouvelle salle d'école à Gilsdorf.	200
77	Bourscheid.	Dallage de l'église de Schlindermanderscheid	100
78	id.	Construction d'une nouvelle salle d'école à Schlindermanderscheid	200
79	Ettelbruck.	Agrandissement de la maison d'école d'Ettelbruck	250
80	Feulen.	Réparation du mur de clôture du cimetière d'Oberfeulen	75
81	id.	Revêtement en ardoises du pignon de la maison d'école de Niederfeulen	75
82	Hoscheid.	Dallage de l'église et réparations au logement d'instituteur à Hoscheid	100
85	id.	Réparations au logement d'instituteur de Dickt	100
84	id.	Part de Dickt dans les frais de construction d'une salle d'école à Schlindermanderscheid	100
85	Boulaide.	Restauration de l'église de Surré	100
86	Gocsdorf.	Agrandissement de la salle d'école de Buderscheid et établissement d'un nouveau plancher	100
87	id.	Construction d'une salle d'école à Dahl	150
88	Heiderscheid.	Construction d'une salle d'école à Eschdorf	300
89	Mecher.	Construction d'un mur d'enceinte au cimetière de Bavigne.	75
90	id.	Réparations au presbytère de Kaundorf	100
91	Neunhausen.	Couverture en ardoises de la tour d'église d'Insenborn	75
92	Oberwampach.	Agrandissement de la maison d'école à Brachtenbach	75
93	id.	Couverture en ardoises de la maison d'école de Niederwampach	100
94	id.	Réparations à la maison d'école d'Oberwampach	50
95	Wiltz.	Construction et ameublement de la nouvelle maison d'école	250
96	Wilwerwiltz.	Agrandissement de l'église de Pintsch	400
97	Winseler.	Reconstruction de la tour d'église de Berlé	100
98	id.	Réparations à la toiture de la maison d'école de Nœrtrange	100
99	id.	Réparations à la chapelle de Sontez	100
100	id.	Réparations à l'école et au logement d'instituteur à Winseler	50
101	Fouhren.	Ameublement de l'église de Fouhren.	100
102	id.	Construction d'une sacristie à Fouhren	75
103	id.	Réparations à la chapelle de Walsdorf	75
104	Pütscheid.	Construction d'une nouvelle église à Stolzembourg.	300

District de Grevenmacher.

105	Beaufort.	Réparations à la maison d'école	500
106	Bech.	Réparations à la maison d'école d'Altrier-Hersberg	100
107	id.	Acquisition de bancs d'école à Hemsthal	100
108	Consdorf.	Construction de la chapelle de Breidweiler	175
109	Mompach.	Réparations au presbytère de Mompach	75
110	Rosport.	Réparations à la maison d'école de Girs1	50
111	Waldbillig.	id. id. de Haller	100
112	id.	Réparations au presbytère de Waldbillig	600
113	Belzdorf.	Reconstruction partielle de l'église de Rood1	200
114	Biver.	Construction d'une maison d'école à Boudler	500
115	id.	Réparations à la chapelle et à la maison de pâtre à Brouch	150
116	Flaxweiler.	Construction d'une sacristie à Niederdonven	100
117	Junglinster.	Réparations à la maison d'école d'Allinster	50
118	id.	Achèvement de la maison d'école de Bourglinster	200
119	id.	Appropriation de la maison d'école de Godbrange	75
120	id.	Réparations à l'église de Junglinster	100
121	Rodenbourg.	Reconstruction du mur du cimetière de Beidweiler	150
122	id.	Construction d'une chapelle à Gonderange	300
123	(Wormeldange).	Reconstruction du mur du cimetière d'Ehnen (accordé le 8 juin 1882)	(200)
124	Bous.	Agrandissement de la maison d'école d'Erpeldange	300
125	Burmerange.	Construction d'une sacristie près l'église de Burmerange	200
126	Mondorf-les-Bains.	Réparations au presbytère et à l'église d'Alt-wies	100
127	id.	Réparations au presbytère d'Ellange	100
128	id.	Réparations au presbytère et à l'église de Mondorf-les-Bains	100
129	Remerschen.	Construction d'une maison d'école à Schengen	250
130	Waldbredimus.	Construction d'un mur autour du cimetière de Trintange	200
131	id.	Réparations au presbytère de Trintange	100
132	id.	Agrandissement de l'église de Trintange	100

Avis. — Vétérinaires.

Par arrêté de ce jour, M. François Heuertz a été nommé définitivement vétérinaire de Gouvernement à la résidence de Grevenmacher, pour desservir le district du canton de ce nom.

Luxembourg, le 8 novembre 1882.

Le Ministre d'État, président
du Gouvernement,
F. DE BLOCHAUSEN.

Bekanntmachung. — Thierärzte.

Durch Beschluß vom heutigen Tage ist Hr. F. Heuertz definitiv zum Staatsthierarzt mit dem Amtswohnsitz zu Grevenmacher ernannt worden, um dieses Amt im Bezirk des Cantons gleichen Namens zu versehen.

Luxemburg den 8. November 1882.

Der Staatsminister, Präsident
der Regierung,
F. de Blochausen.

Avis. — Bourses d'études.

La bourse d'études *Palen*, d'un revenu annuel de 460 frs., est vacante.

Les prétendants à la jouissance de cette bourse sont invités à me faire parvenir leurs demandes, accompagnées des pièces justificatives de leurs droits, avant la fin du mois courant.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 1882.

Le Directeur général des finances,
M. MONGENAST.

Avis. — Poids et mesures.

Le titre VI de l'arrêté royal grand-ducal du 30 mai 1882, réglant l'exécution de l'art. 7 de la loi du 18 du même mois, porte dans son art. 27 qu'à partir du 1^{er} janvier 1883, les tonneaux ou futailles destinés à la vente des boissons, liquides ou autres matières, devront porter en caractères lisibles et indélébiles l'indication de leur contenance en mesures décimales, ainsi que le nom ou la marque de celui qui en a fait le jaugeage.

Les administrations communales sont priées de prévenir les assujettis de se mettre en règle pour l'époque déterminée et se prémunir ainsi contre les désagréments éventuels auxquels ils pourraient s'exposer par l'inexécution de cette prescription.

Comme aucune disposition ne désigne les agents qui devront opérer ce jaugeage, les administrations communales informeront en même temps les intéressés qu'il leur est facultatif d'y procéder eux-mêmes ou d'en charger un tiers, soit un tonnelier ou toute autre personne compétente.

Luxembourg, le 29 novembre 1882.

Le Directeur général des finances,
M. MONGENAST.

Bekanntmachung. — Studienbörsen.

Die Studienbörse *Palen*, von einem jährlichen Ertrage von 460 Franken, ist erledigt.

Die Bewerber um den Genuß dieser Börse sind aufgefordert, vor Ende des l. Mts. ihre Gesuche nebst Belegstücken an den Unterzeichneten gelangen zu lassen.

Luxemburg den 1. December 1882.

Der General-Director der Finanzen,
M. M o n g e n a s t.

Bekanntmachung. — Gewichte und Maße.

Der Abschnitt VI des königl. Groß. Beschlusses vom 30. Mai 1882, welcher die Ausführung des Art. 7 des Gesetzes vom 18. des. Mts. regelt, bestimmt im Art. 27, daß vom 1. Januar 1883 ab, die zum Verkauf von Getränken, Flüssigkeiten und sonstigen Stoffen bestimmten Fässer oder Tonnen in leserlichen und unzerstörbaren Zeichen die Angabe des Gehalts in Decimalmaß, sowie den Namen oder das Zeichen des Richters tragen sollen.

Die Gemeinde-Verwaltungen sind gebeten, die Betheiligten anzuweisen, für den festgesetzten Termin in Ordnung zu sein um, etwaigen Unannehmlichkeiten vorzubeugen, denen sie sich bei Nichterfüllung dieser Vorschrift aussetzen würden.

Da keine Bestimmung die Agenten benennt, welche mit diesem Rißen zu betrauen wären, so sind die Betheiligten zu gleicher Zeit durch die Gemeinde-Verwaltungen davon in Kenntniß zu setzen, daß es ihnen freisteht, das Rißen selbst vorzunehmen oder aber einen Böttcher oder einen andern Sachkundigen damit zu betrauen.

Luxemburg den 29. November 1882.

Der General-Director der Finanzen,
M. M o n g e n a s t.

Avis. — Huissiers.

Par arrêté royal grand-ducal du 29 novembre 1882, M. Jean *Schreiber*, candidat-huissier, demeurant à Luxembourg, a été nommé huissier près le tribunal d'arrondissement de Diekirch à la résidence de Wiltz, en remplacement de l'huissier *Wolff*, changé de résidence.

Luxembourg, le 2 décembre 1882.

Le Directeur général de la justice,
Paul EYSCHEN.

Bekanntmachung. — Gerichtsvollzieher.

Durch Königl.-Großh. Beschluß vom 29. November 1882 ist Hr. Johann *Schreiber*, Gerichtsvollzieher-Candidat, wohnhaft zu Luxemburg, zum Gerichtsvollzieher beim Bezirksgerichte zu Diekirch mit dem Amtswohnsitz zu Wiltz, in Ersetzung des Gerichtsvollziehers *Wolff*, dessen Amtswohnsitz verlegt worden ist, ernannt worden.

Luxembourg den 2. December 1882.

Der General-Director der Justiz,
Paul Eyschen.

Chemins de fer Guillaume-Luxembourg. — Recettes des lignes du Grand-Duché (170 kilom.).

RECETTES.	Voyageurs.	Marchandises.	Recettes diverses.	Recettes totales.
Du 1 ^{er} au 30 septembre 1882. . .	115,650 00	432,625 00	52,500 00	618,775 00
Du 1 ^{er} janvier au 31 août 1882. . .	658,512 50	3,548,750 00	400,000 00	4,387,682 50
Id. au 30 septembre } 1882	751,902 50	5,801,575 00	452,500 00	5,006,457 50
} 1881	704,875 00	5,590,375 00	385,875 00	4,676,125 00
Différence en faveur de . } 1882	47,027 50	211,000 00	66,625 00	550,332 50
} 1881				

Produit kilométrique correspondant à { 1882 fr. 59,556 50.
 } 1881 » 56,750 50.